



La Médiation Faune Sauvage

Rapport d'activités 2021

Étude réalisée grâce aux financements de :



Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

ZA du Moulin Cheyroux 87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 32 43 73 - gmhl@gmhl.asso.fr - gmhl.asso.fr

Crédits photographiques de couverture :

Une partie d'une colonie de Grand murin (*Myotis myotis*) - Antoine ROCHE

Corneille noire (*Corvus corone*) - Aurélien AUDEVARD

Effraie des clochers (*Tyto alba*) - Patrice OUVRARD

Rédaction : Antoine ROCHE, Aurélie GONTIER et Jérôme ROGER

SOMMAIRE

Sommaire	1
Introduction.....	2
I. Localisation des appels.....	4
II. Espèces concernées par les appels.....	4
III. Origine des sollicitations.....	6
IV. Répartition temporelle des communications	7
V. Motifs des sollicitations.....	9
VI. Formation et animation d'un réseau de bénévoles médiateurs.....	10
VII. Réseau national MFS	10
VIII. Communication	11
Annexe :	12

Introduction

En 2007, le GMHL a alerté les collectivités territoriales du Limousin sur le besoin et l'urgence de remettre en place une action visant à régler les problèmes de médiation avec la faune sauvage de proximité. Différentes structures, conscientes du besoin et de l'ampleur de la demande, ont répondu favorablement à cette sollicitation. Ainsi la DREAL, le Conseil Régional puis les Conseils Départementaux de la Corrèze et de la Haute-Vienne ont su faire confiance au GMHL pour prendre en charge les actions de médiation relatives à la cohabitation avec la faune sauvage et ce, vis à vis des espèces pour lesquelles il est compétent : mammifères, reptiles et amphibiens.

Depuis 2014, la médiation concernant les oiseaux a été confiée à la LPO et SOS Faune Sauvage en tant que prestataires.

Les actions des médiateurs faune sauvage (MFS), telles qu'elles ont été définies lors des demandes de subventions, consistent à :

- Écouter et conseiller la population sur la faune sauvage et les nuisances voire les désagréments qu'elle peut occasionner, proposer et mettre en place des mesures permettant aux espèces de fréquenter le voisinage de l'Homme sans porter préjudices aux biens ni à la qualité de vie des populations humaines ;
- Acheter du petit matériel (planches, bâches, corde, briques, tuiles, etc.) pour certains travaux d'aménagements dans l'objectif d'atténuer les nuisances et permettre une coexistence dans de bonnes conditions ;
- Mener des actions de communication et de concertation avec les structures de l'aménagement du territoire et avec les acteurs socio-professionnels pour favoriser les niches écologiques de certaines espèces et prévenir les éventuels problèmes ;
- Former, animer et coordonner un réseau de médiateurs bénévoles locaux afin de démultiplier l'efficacité de l'action de médiation.

Grâce à toutes ces actions, les médiateurs faune sauvage permettent de mieux faire connaître les espèces et de mettre en place les conditions propices à la réalisation d'actions concrètes de conservation. L'ensemble de ces objectifs converge vers une meilleure harmonie « Homme-Environnement » et une meilleure valorisation du patrimoine naturel qui est, rappelons-le, l'un des principaux atouts de notre région.

Plusieurs centaines d'appels téléphoniques et mails sont reçus chaque année par nos 3 structures pour des demandes d'informations (sur la reconnaissance d'une espèce, sur leur biologie...) ainsi que pour des demandes de secours à des animaux en détresse. A ce titre, au

cours du printemps et de l'été 2021, les mauvaises conditions météorologiques ont engendré une forte augmentation des appels pour oisillons et chauves-souris en détresse.

Ces appels ne sont pas comptabilisés dans ce rapport. Ici, nous présentons les interventions et actions de Médiation Faune Sauvage, à savoir les actions visant à régler des problèmes de cohabitation entre la faune sauvage et l'Homme, ou à favoriser l'accueil de biodiversité pour les personnes qui en sont demandeuses.

Est présenté dans ce bilan annuel MFS la synthèse des cas traités par nos 3 associations. Ce sont **224 sollicitations MFS reçues** entre le 5/01/2021 et le 21/12/2021 qui sont ici analysées. Le nombre total de sollicitations a diminué, passant de 312 en 2020 à 224 en 2021. Pour essayer de comprendre cela, il convient de décomposer cela par structure (cf. Tab. 1) :

- SOS Faune Sauvage qui avait reçu bien plus d'appels que le GMHL et la LPO en 2020 constate avoir reçu presque 4 fois moins d'appels catégorisés comme de la MFS en 2021 : 201 appels en 2020 pour seulement 52 en 2021. Cette forte baisse est probablement due aux choix de catégorisations des appels lors de leur archivage par les permanents. En effet, il faut être conscient que les activités de soins et de MFS sont très souvent liées, imbriquées. La frontière entre les deux comporte inéluctablement une part de subjectivité.
- La LPO a reçu un nombre d'appels stable entre ces 2 années (33 en 2020, 29 en 2021).
- Le GMHL a, pour une raison difficile à expliquer, pu traiter 143 appels MFS en 2021, soit quasiment 2 fois plus qu'en 2020 (78 appels). Une partie de cette augmentation est probablement due à l'augmentation du temps de présence des permanents de l'association en 2021 ainsi que la mise en place d'une téléphonie adaptée au télétravail, alors qu'en 2020 ils étaient peu joignables lors des périodes de confinement.

Enfin, il convient de rappeler que la MFS comporte un intérêt général évident que les associations sont quasiment les seules à remplir dans la pratique, au contact de la population. Elles remplissent cette mission avec les moyens humains et financiers dont elles disposent, essentiellement sur fonds propres mais remercient les partenaires financiers apportant leur aide.

I. Localisation des appels

Le département duquel provient le plus d'appels est la Haute-Vienne, comme les années précédentes, du fait que la population humaine y est largement plus élevée. Il regroupe 48 % des appels. La Corrèze représente 21 % des appels et la Creuse 20 %.

Nous continuons de recevoir des appels d'habitants d'autres départements. Dans la plupart de ces cas, nous aiguillons ces personnes vers les associations locales compétentes. Nous traitons tout de même certains cas directement.

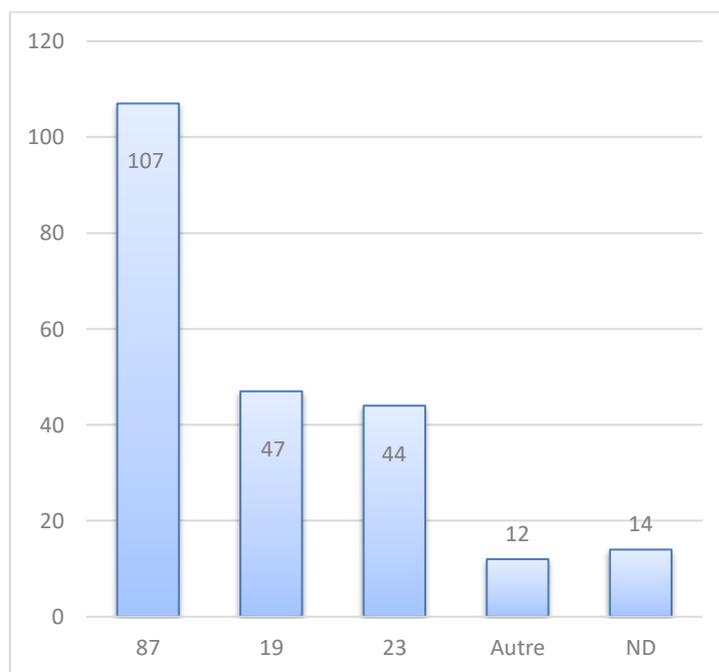


Figure 1 : Répartition des appels reçus pour la MFS selon les départements

II. Espèces concernées par les appels

Cette année, les **chiroptères** anthropophiles sont à l'origine de 92 appels soit 41 % des appels (contre 47 appels, 15 % en 2020). Bien qu'ils puissent ponctuellement causer de réels problèmes (dégradations dues aux déjections et/ou bruit), il s'agit souvent d'une simple inquiétude due à une méconnaissance de la biologie de ces animaux.

Pour les raisons expliquées en fin d'introduction du présent rapport, les nombres d'appels concernant les différentes catégories d'oiseaux ont fortement diminué en 2021. Donc, mécaniquement, le nombre de cas mettant en jeu des **passereaux** a également fortement baissé, passant de 187 sollicitations en 2020 à 50 (soit 22 %) en 2021. Les espèces identifiables au rang spécifiques les plus couramment rencontrées sont l'Hirondelle de fenêtre, le Martinet noir, les mésanges bleus et charbonnières, et le Merle noir.

27 appels (12 %) ciblaient un ou plusieurs **serpents** trouvés à proximité du bâti. Dans ces cas, après avoir cerné les enjeux pour les habitants et pour la faune, nous rappelons que la présence de reptiles dans un jardin n'a rien d'anormal et nous insistons sur le fait qu'il est tout à fait possible de continuer à vivre en sécurité.

Les **rapaces nocturnes** représentent 7 % des sollicitations (15 appels) dont une majorité d'effraies des clochers. Leur présence dans le bâti suscite régulièrement des problèmes, sinon des interrogations.

Viennent ensuite les oiseaux de taille moyenne (corvidés, colombidés, picidés, etc.), les gliridés (loirs, lérots), et d'autres mammifères (Fouine, Hérisson d'Europe, Blaireau européen, etc.) notamment. Les autres cas paraissent ici anecdotiques en termes de fréquence mais il convient d'apporter une réponse satisfaisante à ces sollicitations pour rassurer les personnes et leur divulguer des conseils adaptés.

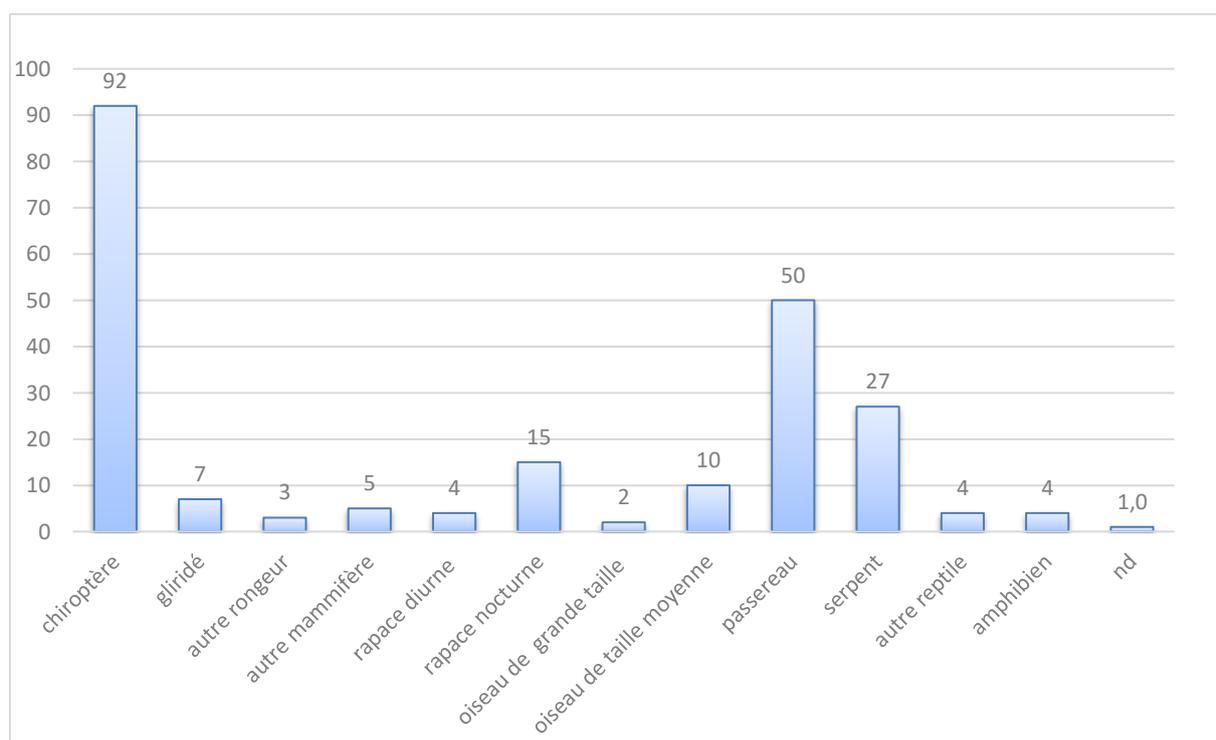


Figure 2 : Répartition des appels reçus en fonction des groupes d'espèces concernés

III. Origine des sollicitations

Comme les années passées, la très grande majorité des communications sont réalisées via le téléphone (91 % des cas, Figure 3). Les contacts par mail et *via* les réseaux sociaux stagnent malgré le développement de ces media, ce qui est une bonne chose puisque la réponse est de meilleure qualité par échange oral direct que par échange écrit, évidemment plus long et fastidieux.

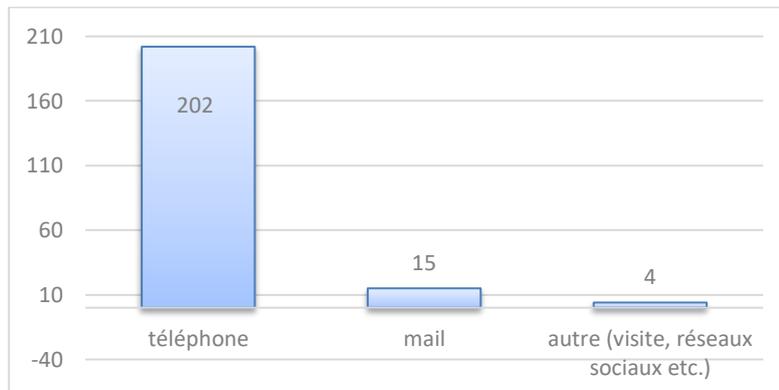


Figure 3 : Répartition des appels reçus en fonction du moyen de communication

Signalons que les associations ont réalisé quinze déplacements *in situ* :

Treize d'entre visaient à mieux appréhender la configuration des sites, mieux cerner les enjeux pour les habitants et la faune sauvage afin d'être en capacité de trouver les solutions les plus appropriées. Les conseils prodigués n'en sont que plus précis et adaptés à la situation.

Les deux autres déplacements ont servi à effectuer de modestes aménagements, à savoir des bâches suspendues pour éviter les importantes salissures dues au guano de chauves-souris.



Figure 4 : bâche suspendue mise en place par le GMHL le 29/09/21 à Saint-Augustin, dans une grange qui abrite en été une colonie de parturition de grands rhinolophes. Ainsi, la colonie pourra continuer de gîter sans endommager les biens des habitants.

IV. Répartition temporelle des communications

Comme les années précédentes et comme dans toutes les régions où existe l'équivalent d'un service MFS, l'activité s'accroît au printemps pour atteindre un maximum entre juin et septembre (Voir Tableau 1 et Figure 4). Cela s'explique par le fait que les espèces concernées par la MFS (cf. II.) voient leur activité augmenter à ces périodes :

- les passereaux nidifient à partir du printemps plus ou moins tardivement selon les espèces, suivis par les rapaces et les autres espèces de grandes tailles ;
- les chauves-souris anthropophiles se rassemblent progressivement à la fin du printemps dans le bâti pour reformer les colonies de mise bas et d'élevage des jeunes. Elles quittent généralement ces lieux courant août ;
- les serpents adultes accroissent leur activité du printemps à l'automne ; les serpents juvéniles explorent de nouveaux territoires en fin d'été.

La phénologie des différentes espèces explique donc la majorité de cette variabilité intra-annuelle. Pour la première depuis plusieurs 5 années, il n'y a pas eu d'épisode réellement caniculaire au cours desquels sont accentués les problèmes de cohabitation. Mais un printemps frais et un été particulièrement frais et pluvieux ont créé des conditions de stress pour la plupart des organismes par diminution de la ressource alimentaire et accroissement des dépenses énergétiques basales. Les intrusions dans l'habitat humain peuvent alors être plus fréquentes.

Tableau 1 : Répartition des appels reçus par mois et par structure

mois	GMHL	LPO Lim	SOS FS	total
1	7	2	2	11
2	6		1	7
3	4	2	3	9
4	7	2	4	13
5	15	1	3	19
6	25	8	5	38
7	18	3	8	29
8	17	2	8	27
9	16	5	8	29
10	14		7	21
11	11	3	2	16
12	3		1	4
total 2021	143	29	52	224
total 2020	78	33	201	312

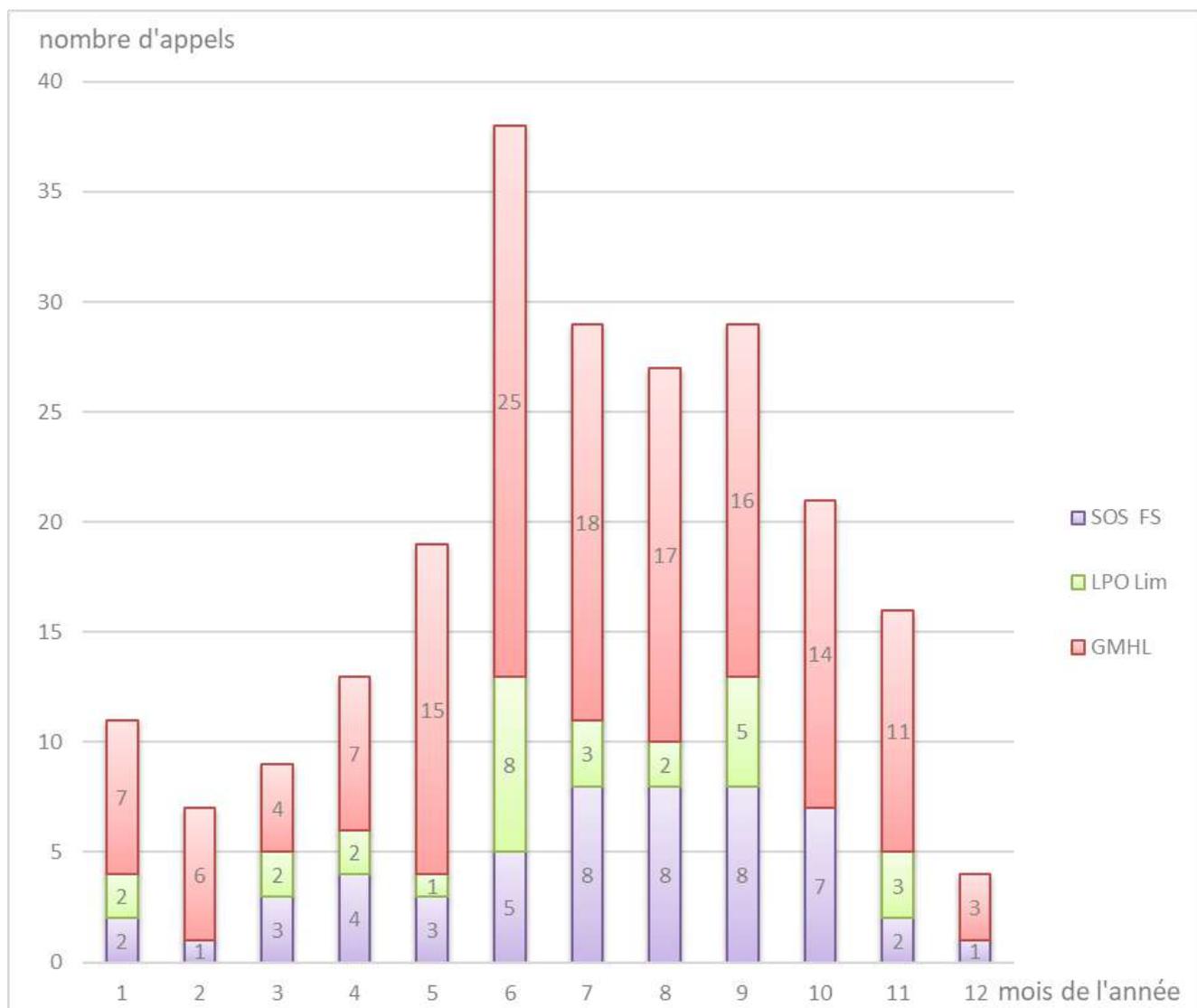


Figure 5 : Répartition des appels reçus par mois et par structure

V. Motifs des sollicitations

Les motifs d'appels peuvent être regroupés en 3 grandes catégories :

- Réels problèmes de **nuisances** : dans ces cas-là, la présence d'animaux sauvages engendre ou peut engendrer des problèmes de saletés, d'odeurs, de dégradation des biens ou de bruit. Leur intensité est très variable selon la configuration du bâtiment et les caractéristiques techniques des matériaux, selon l'espèce, la période et l'effectif présent, etc. Une certaine connaissance de l'écologie des espèces concernées et une expérience de la MFS sont alors requis pour proposer des solutions lorsque la situation est réellement problématique.
- **Peur** : dans ces cas, les personnes qui sollicitent le médiateur faune sauvage sont très inquiètes, voire phobiques quant à la simple présence d'un certain type d'animaux. Il faut alors les informer de la réalité ou non du danger et leur faire comprendre qu'il est interdit d'exporter les animaux sauvages, ou de chercher à déranger intentionnellement les espèces protégées, mais qu'il est tout à fait possible de continuer à coexister. Cette tâche demande un savoir-être et une bonne appréhension des mécanismes de la peur pour aider les personnes à désamorcer la situation qui peut engendrer une réelle détresse.
- **Demande d'informations** diverses : C'est la catégorie la plus hétéroclite et celle qui engendre le plus grand nombre de sollicitations, avec plus des 46 % du total. Cela est nécessaire dans les cas où une cohabitation est souhaitée par les personnes (contrairement aux catégories précédentes pour lesquelles la cohabitation est subie). Il s'agit alors d'informations apportées par nos soins, afin que les personnes puissent accueillir et vivre en bonne harmonie avec la faune sauvage : comment accueillir la faune sous son toit, sur sa propriété, comment aider la faune en hiver ? Mais aussi des situations potentiellement problématiques et dangereuses pour la faune : comment éviter de mettre en danger les espèces présentes par exemple lors de travaux ?

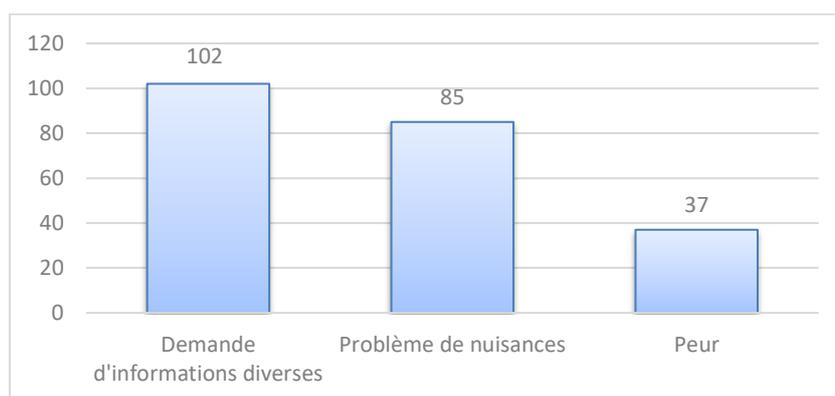


Figure 6 : Répartition des appels reçus par type de motif (nombre d'appels ; proportion)

VI. Formation et animation d'un réseau de bénévoles médiateurs

Le GMHL avait réalisé 3 sessions de formations début 2020 auprès de 25 bénévoles. L'objectif est de donner les bases pour que des bénévoles puissent ensuite accompagner le médiateur référent et prendre des cas en charge. Les contraintes sanitaires de 2020 et 2021 ont malheureusement largement freiné cette dynamique. Le GMHL a tout de même maintenu le contact avec les bénévoles initialement intéressés et leur a proposé le traitement d'une partie des sollicitations en binôme avec un salarié ou seul selon la difficulté.

VII. Réseau national MFS

Pour information, le GMHL qui avait organisé les deux premières éditions des Rencontres nationales de la MFS et proposé des outils de mutualisation des outils aux autres structures effectuant de la MFS en France a continué de travailler sur le sujet mais en dehors du temps financé par l'action MFS rapportée dans le présent rapport.

Le GMHL œuvre sur la structuration d'un réseau national MFS dans le cadre d'un projet porté par la Société Herpétologique de France (SHF) avec d'autres partenaires locaux, projet entrant lui-même dans le cadre d'un appel à projets de l'OFB.

Nous travaillons également avec la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), la LPO et la SHF à l'organisation des prochaines Rencontres inter-associatives de la MFS. Le GMHL ne peut que se féliciter que ces têtes de réseau nationales parviennent à s'entendre pour prendre le relai du GMHL qui n'avait pas vocation à piloter ces projets dépassant son périmètre d'action.

Notons que le GMHL a cotisé à hauteur de 300 € (avec de nombreuses associations de protection des mammifères) au financement de l'apprentissage de Mélanie Dunand à la SFEPM qui avait pour missions :

- Réalisation du bilan SOS chauves-souris 2020 : [rapport complet](#) et [poster synthétique](#)
- Réalisation de fiches et vidéos techniques sur les soins de base aux chauves-souris pour le réseau de médiateurs (en cours de finalisation donc, pas encore publiées) ;
- Gestion de l'action SOS chauves-souris, traitement des sollicitations ;

- Veille bibliographique sur les sujets de cohabitation avec les mammifères sauvages ;
- Réflexion sur le programme des Rencontres médiation faune sauvage et début d'organisation (initialement prévues pour septembre 2021, reportées au mois de novembre 2022).

VIII. Communication

Des informations concernant l'existence et l'utilité de l'action de médiation, mais aussi des fiches techniques rassurantes et expliquant des solutions envisageables pour les problèmes les plus courants, ainsi que les contacts permettant de joindre le service de médiation faune sauvage sont diffusées sur les sites internet des associations.

Aussi, en 2021, la plaquette de présentation de la MFS réalisée en 2014 a été refondue et mise à jour. Elle figure en annexe au présent rapport. Son niveau de diffusion dépend du soutien financier envers cette action. En effet, un envoi de cette plaquette à toutes les mairies, comme cela avait envisagé initialement, causerait très probablement des difficultés pour assurer le traitement qualitatif du surcroît d'appels puisque les associations reçoivent déjà de très nombreuses sollicitations MFS. A ce jour, la plaquette est donc [disponible sur simple demande et mise en ligne sur le site du GMHL](#).

De plus, l'existence de ce service est souvent évoquée à l'occasion des animations que nos associations effectuent auprès du grand public qui a généralement des questions quant à la cohabitation.

Enfin, le GMHL a participé à un reportage diffusé sur France 3 concernant la journée mondiale des serpents. [Voici l'article](#) qui est encore disponible. Nous avons rappelé que ces espèces sont menacées, ce qui justifie leur protection réglementaire.

ANNEXE :

Plaquette de présentation du service de Médiation Faune Sauvage



Concilier l'Homme et la faune sauvage

LA MÉDIATION FAUNE SAUVAGE EN LIMOUSIN

Problème de **cohabitation** avec la faune sauvage ? il existe des **solutions**.

Qui peut bénéficier de ce service ?

Les particuliers, les associations, les collectivités, les entreprises...
Chaque demande sera traitée au cas par cas.

3 CONTACTS



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LIMOUSIN

Pôle Nature Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 32 20 23 - limousin@lpo.fr



GMHL
GROUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
DU LIMOUSIN

Pôle Nature Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE-SUR-VIENNE
05.55.32.43.73
gmhl@gmhl.asso.fr



**SOS FAUNE
SAUVAGE**
Redonner des ailes à la nature

L'Écho
87430 VERNEUIL SUR VIENNE
07.78.07.11.23
contactsosfaunesauvage
@gmail.com



- Des chauves-souris vivent dans votre grenier ou votre cave et salissent ?
- Vos combles hébergent un loir bagarreur ou une fouine bruyante ?
- Vous êtes terrifié par une couleuvre qui a élu domicile sous votre terrasse ?

Pour vous aider à trouver des solutions, contactez le **GMHL**.



- Vous êtes dérangé la nuit par des petits cris, des allées et venues sous votre toit ?
- Votre garage (ou grange) héberge des oiseaux qui fientent sur votre voiture ?
- Vous ne supportez pas les nids d'hirondelles qui occasionnent des salissures sur votre façade, votre trottoir ?

Pour toutes ces questions et bien d'autres encore, n'hésitez pas à contacter la **LPO Limousin**.



Vous avez trouvé un oiseau adulte **blessé** ou **en détresse** ?
Contactez SOS Faune Sauvage.

OBJECTIFS

du médiateur faune sauvage

Apporter des **conseils** et trouver des **solutions** aux problèmes de cohabitation.

Éviter la destruction d'espèce par la mise en place de solutions alternatives (écologiques, pérennes et efficaces).

Aider les animaux en **détresse** (blessés, tombés du nid...).

Informier et sensibiliser le public à la prise en compte de la faune sauvage et des **espèces protégées** en particulier.

Cette opération reçoit le soutien financier de :

